

En Suisse, une association lutte inlassablement contre la traite humaine

Depuis neuf ans, l'association ASTRÉE s'investit sans relâche dans la lutte contre la traite humaine en Suisse, apportant son soutien aux victimes tout en éveillant les consciences sur l'ampleur nationale et mondiale de ce fléau.

Louise Maksimovic
Data Journaliste

ASTRÉE, dans la mythologie grecque, est la fille de Zeus et de Thémis et incarne la Justice. En Suisse, ASTRÉE évoque l'Association de Soutien aux victimes de Traite Et d'Exploitation, et l'espoir qu'elle représente pour les victimes de ce crime humanitaire.

Créée en octobre 2014 par Angela Oriti et Anne Ansermet Pagot, initiatrices du projet, l'association à but non lucratif œuvre en faveur des droits et de la protection des victimes de toutes formes de traite et d'exploitation. Son action repose sur quatre piliers fondamentaux: la détection des victimes, l'hébergement

sûr des victimes, leur prise en charge, et le plaidoyer, permettant de sensibiliser le grand public et les institutions sur ce sujet.

Collaborant avec et étant financé par la Direction générale de la cohésion sociale de l'État de Vaud (DGCS), la Confédération Helvétique (Fedpol) et le Bureau de l'Égalité entre Femmes et Hommes du canton (BEFH), l'association coordonne un processus complet visant à accompagner et assurer le bien-être des victimes avec une équipe mixte d'intervenants sociaux et de veilleuses assurant une présence 24h/24 dans le foyer d'accueil situé à Lausanne.



Image: Photo.com / Photo: Sandra Garido



Image: Sandra Garido

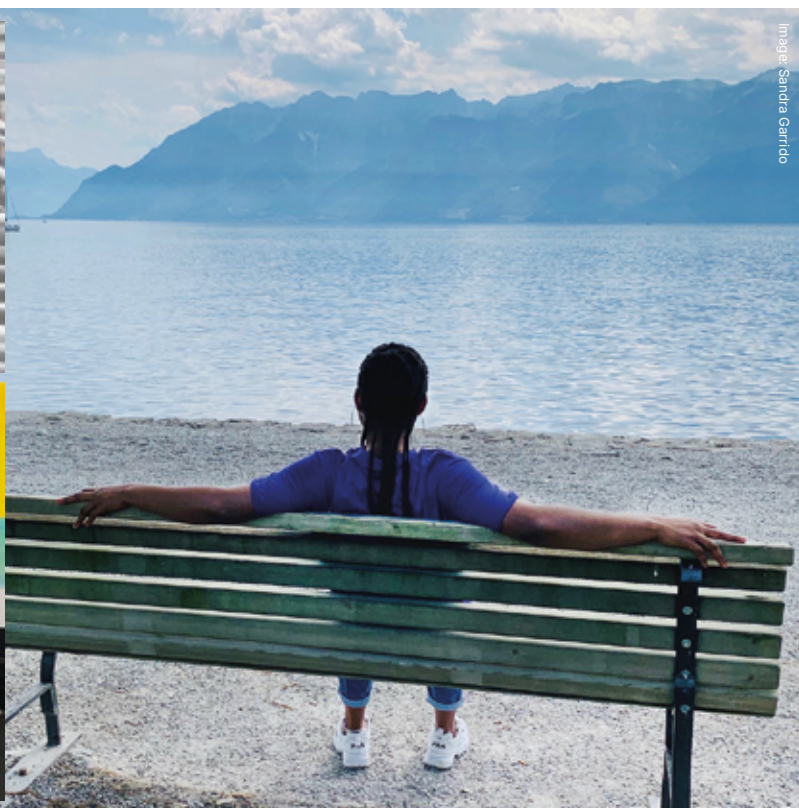


Image: Sandra Garido

Une initiative appuyée par l'État

L'initiative d'ASTRÉE a pris racine à la suite d'une interpellation déposée en 2012 au Grand Conseil du canton suisse vaudois, concernant le dispositif régional et de la région francophone du pays face à la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. En réponse, l'État de Vaud, dirigé par le Service de Prévoyance et d'Action Sociale (SPAS), a mis en place un dispositif de prise en charge validé en juillet 2014.

Au niveau international, la traite implique le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes en vue de leur exploitation. Plus de 20 millions de personnes dans le monde sont victimes de travail forcé, de traite et d'esclavage moderne.

En Suisse, loin d'être un fléau disparu, la traite des humains touche divers secteurs tels que le travail domestique, le secteur de l'esthétique, la restauration et les chantiers, mais aussi et surtout le travail du sexe, attirant des victimes vulnérables par de fausses promesses. Encore plus difficile à repérer, les victimes forcées à des activités illicites sont encore nombreuses et sont piégées dans des réseaux d'autant plus cachés et difficiles à démanteler.

Depuis sa création, le nombre de victimes détectées et prises en charge par ASTRÉE est en augmentation, et a permis de combler les manques qu'il existait par rapport aux dispositifs déjà existants dans la région alémanique du pays.

ASTRÉE fait également partie d'un réseau d'associations suisses luttant toute contre la traite humaine: la Plateforme traite.

Les avancées légales

Sur le plan légal, la Suisse a ratifié le Protocole de Palerme en 2006, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes. Des lois nationales, telles que la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions, garantissent la protection des victimes et la poursuite des exploiters depuis 2009.

Au niveau international, l'Assemblée

Générale de l'ONU a adopté en 2010 un Plan d'Action Mondial de lutte contre la traite des êtres humains dans lequel les États Membres ont chargé l'ONUSUD de recueillir des informations et d'établir, en étroite collaboration avec les autorités nationales, des rapports biennaux sur les tendances et l'évolution de la traite des personnes aux échelons mondial, national et régional.

C'est toutefois la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, ratifiée en 2012 par la Suisse, qui est le texte de référence dans le pays. La Suisse est évaluée régulièrement selon ses critères.

«En 2023, le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe (GRETA) a effectué une visite en vue de la troisième évaluation de la mise en œuvre de la Convention. La Plateforme traite a publié à cette occasion un rapport alternatif basé sur les constats de terrain des organisations membres et a formulé des recommandations visant à améliorer la prise en charge des victimes en Suisse», précise Mimoza Kokollari, assistante de direction et chargée de formation et plaidoyer pour ASTRÉE.

Des enjeux pour l'avenir

Malgré ces avancées, des défis persistent, comme cela a été souligné lors de l'Examen Périodique Universel de 2012. La Confédération suisse a reçu douze recommandations, incitant à la mise en place d'une stratégie globale, une meilleure protection des victimes, la poursuite des responsables, des efforts de prévention nationale, et des collaborations internationales. Des améliorations dans la réglementation du séjour des victimes de traite restent également nécessaires, puisque leur régularisation diffère selon les régions du pays et la sensibilité du canton de domicile.

ASTRÉE demeure une force inébranlable dans la lutte contre la traite humaine en Suisse. Bien que des enjeux pour l'avenir persistent, l'association continue d'œuvrer à éradiquer la traite des êtres humains et à offrir un avenir plus sûr et plus équitable aux victimes de ce crime.

Quelques chiffres sur ASTRÉE et la traite d'êtres humains en Suisse en 2022

- 98 personnes (77 femmes, 19 hommes) se sont adressées à ASTRÉE
- 2726 entretiens de suivi ont été réalisés
- 22 personnes ont été hébergées dans les locaux de l'association
- 67% des victimes suivies par ASTRÉE venaient d'Afrique, 13% d'Amérique du Sud et 11% d'Europe de l'Est
- 5 appartements avec 7 places d'hébergement étaient disponibles pour accueillir les victimes
- 450 victimes étaient identifiées et prises en charge dans tout le pays par les organisations membres de la Plateforme Traite